



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 novembre 2005

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, MM. Daniel MERTIAN de MULLER, Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, MM. Patrick CONFETTI, Philippe LAVAUD, Gilles PANCHER, Olivier LEBRUN, Alain RUBY, Jean-Marc LE RUDULIER, Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, MM. Marc BODIN, Philippe LEQUAIN, Jean-Philippe BARRET, Alain-Michel LAMBERT, Mme Gaétane DESJARDINS, MM. Jean Martel PICUT (à partir de la délibération n°2005-11-03), Claude BANCILHON, Thierry LEGIRET, Alain FONTAINE (à partir de la délibération n°2005-11-03), M. Gérard MEZZADRI, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absent(s) excusé(s)

M. Jean-François PEUMERY, pouvoir à M. Alain-Michel LAMBERT
M. Hervé HOCQUARD représenté par M. Robert DUCHATEL
M. Georges DUTRUC-ROSSET représenté par Mme Martine BOULET
M. Jean-Paul MASSON, pouvoir à Mme Monique LE SAINT
M. Bertrand DEVIENNE

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Philippe LAVAUD

Date de convocation : 24 octobre 2005

Date d'affichage de la convocation : 24 octobre 2005

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 27

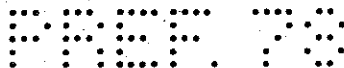
N° de l'ordre du jour :

2005-11-01 Décision budgétaire modificative n°2

- M. PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Le budget primitif a été voté le 29 mars 2005. Lors de son exécution certains mouvements de crédits se sont avérés nécessaires :

1. DEPOTS DE GARANTIE



Les nouveaux locaux accueillant les services aménagement – déplacements – habitat et système d'information géographique, situés 9 bis, rue Benjamin Franklin à Versailles, nécessitent l'inscription de crédits d'investissement pour les dépôts de garantie d'un montant de 12 400 € prévus au chapitre 27 – nature 275 – sous fonction 020.

2. AMENAGEMENT LOCAUX

Ces mêmes locaux ont dû être aménagés pour l'installation du service Aménagement – habitat – déplacements en se traduisant par l'achat de mobilier, l'installation du téléphone et le câblage réseau.

L'équilibre de la décision modificative a été réalisé par un virement complémentaire à la section d'investissement de 32 200 € et la réduction du crédit de dépenses imprévues en section de fonctionnement pour un montant de 32 200 €.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

1. décide de modifier les crédits de dépenses et de recettes du budget 2005
2. vote la décision modificative n° 2 telle qu'elle suit :

I SECTION DE FONCTIONNEMENT

IMPUTATION			OBJET	DEPENSES	RECETTES
Chapître	Nature	S/fonction			
022	022	020	Dépenses imprévues	- 32 200	
023	023	020	Virement à la section d'investissement	32 200	
TOTAL				0	0

II SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUTATION			OBJET	DEPENSES	RECETTES
Chapître	Nature	S/fonction			
21	2183	020	Matériel de bureau et informatique	14 800	
21	2184	020	Mobilier	5 000	
27	275	020	Dépôts et cautionnements versés	12 400	
021	021	020	Virement de la section de fonctionnement		32 200
TOTAL				32 200	32 200

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 27 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le président
Par délégation
Pascal GUEANT
Directeur général des services